

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
 DALLE POLYMÈRE
 DALLE MINÉRALE
 DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
 CLOU INOX
 CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
 NEZ DE MARCHÉ PLAT
 NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
 NEZ DE MARCHÉ INSERT
 NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
 CONTREMARCHE ALU PEINT
 CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
 BANDE POLYMÈRE
 BANDE MINÉRALE
 PROFILÉ POLYMÈRE
 PROFILÉ MINÉRAL



TESTS DE PERFORMANCE *



Résistance à la glissance

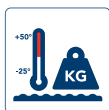
Test SRT de la semelle > 0,40
 Test AFPV du plot > 0,45



Résistance feu et fumée

Test feu
 Test fumée

CONFORME - MATIÈRE
 CLASSÉE ININFLAMMABLE

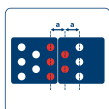


Stabilité du produit

Test indentation
 Test stabilité dimensionnelle

CONFORME

CONFORME



Dimensionnement et continuité

CONFORME

PLOT PODOTACTILE INOX PP5I

AVANTAGES / BÉNÉFICES PRODUIT

Le plot inox PASSAGE est adapté au trafic intense en extérieur et en intérieur. Le design de sa tête lui procure une grande résistance à la glissance. Sa fixation par vissage assure une bonne tenue contre l'arrachage. Il est idéal pour la pose sur sols en bois.

NORME NF P98-351
 INOX 304L RECYCLABLE
 RÉSISTANT AUX UV
 DESIGN STRIÉ® PROOPLE
 INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

TRAFIC INTENSE
 TRÈS RÉSISTANT À LA GLISSANCE
 MISE EN CIRCULATION RAPIDE

NOTRE CONSEIL

Le plot ne permet pas d'obtenir seul un contraste satisfaisant au sol. Nous vous recommandons d'adapter la surface de pose pour générer un contraste normé.

MODE DE POSE

Pose par vissage (visserie non fournie)

- Tous types de sols hors pavage
- Gabarit de perçage PROOPLE
- Remise en circulation immédiate

Trafic supporté: piétonnier uniquement

Consultez nos fiches de pose

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

Diamètre 25 mm, épaisseur 5 mm.

COULEURS

INOX NATUREL BRILLANT

CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	PP51
SACHET	75 PIÈCES

Pénibilité: Poids du colis < 15 Kg

Pour couvrir une surface podotactile de 1 m, il faut :

- 2 sachets pour une surface de 40 cm de largeur
- 3 sachets pour une surface de 60 cm de largeur

CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

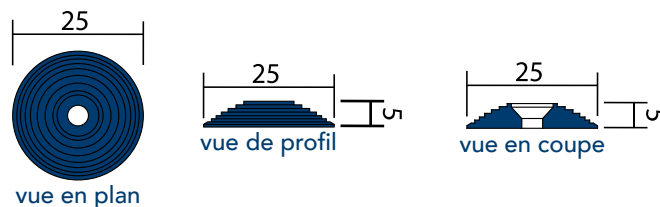
Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (cotes en mm)



Le dispositif d'éveil de vigilance sera composé de plots podotactiles en acier inoxydable 304L recyclable prêts à visser de type PASSAGE by PROOPLE PP51 ou équivalent, régulièrement disposés en quinconce.

Le plot fera 25 mm de diamètre et 5 mm d'épaisseur et sera pourvu d'un motif strié hautement antidérapant sur toute sa surface.

Adapté aux environnements extérieurs et intérieurs, le plot sera ininflammable, résistant aux chocs, à la glissance, aux UV et au trafic intense.

Il sera pré-percé et se fixera par vissage surtout types de sols plats (hors pavages) à l'aide d'un gabarit respectant la disposition prévue par la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Le plot et son implantation seront conformes à la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur afin de matérialiser l'alerte podotactile nécessaire à l'approche d'une descente d'escalier par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Le contraste visuel des clous et du sol laissé libre entre chacun d'entre eux, par rapport au sol adjacent, devra respecter les valeurs requises par cette même norme.

Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).

L'entreprise devra également joindre les résultats des tests de conformité à la norme NF P98-351 d'août 2010 effectués par un organisme de certification indépendant.